

Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Tous les candidats	21	155	52	31	21

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	126	44	27	19	90,5 %
			Masculin	29	8	4	2	9,5 %
			Total	155	52	31	21	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D. E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	34	8	3	3	16,7 %
				AB	36	13	8	8	44,4 %
				B	24	15	10	5	27,8 %
				TB	7	4	4	2	11,1 %
				Total	101	40	25	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	23	6	2	1	33,3 %
				AB	12	2	1	1	33,3 %
				B	9	4	3	1	33,3 %
				Total	44	12	6	3	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	0	0	0	
				Total	2	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	83	28	15	8	38,1 %
			En réorientation	40	17	12	10	47,6 %
			Non scolarisés	30	7	4	3	14,3 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	155	52	31	21	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	30	9	4	2
			Autres doublettes	7	1	1	1
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Institut Régional de Formation En Ergothérapie - D.E Ergothérapeute (30891)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	81,1 %	90 %	80 %	66,7 %
		Autres doublettes	18,9 %	10 %	20 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes Français, Maths, Hist-Géo, Philo, Sciences	Notes de première et terminale.	Important
	Épreuves anticipées du BAC notamment en Français (oral et écrit).	Moyenne épreuves anticipées du Baccalauréat en oral de Français et écrit de Français.	Important
	Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations et reconversions professionnelles.	Résultats dans l'enseignement supérieur.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à suivre une démarche scientifique.	Appréciation des professeurs sur les bulletins.	Important
	Aptitude à s'organiser dans son travail.	Champ « méthode de travail », « autonomie » de la fiche Avenir.	Important
Savoir-être	Aptitude à échanger, interagir, coopérer avec autrui. Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Appréciation des professeurs sur les bulletins. Rubrique « Activités et centres d'intérêt ». Projet de formation motivé.	Important
	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés.	Champ « Capacité à s'investir » de la fiche avenir. Appréciation des professeurs dans les travaux personnels encadrés, activités interdisciplinaires et projets technologiques.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation Capacité à expliciter sa démarche d'orientation.	Projet de formation motivé.	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences pratiques en lien avec le métier. Implication et engagement argumenté dans des occupations.	Champ « engagement citoyen » de la fiche avenir Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Sur le plan quantitatif, il n'y a aucun critère éliminatoire. Cependant une attention particulière est portée sur les étudiants ayant des moyennes inférieures à 10/20 dans les enseignements généraux et de spécialité.

Sur le plan qualitatif, un manque d'intérêt pour le secteur de la santé, une absence de connaissance du métier d'ergothérapeute et du parcours de formation, ainsi que des difficultés de comportements notées au cours du cursus de scolarité constituent des critères éliminatoires.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

En référence aux attendus et critères nationaux de la formation en Institut de Formation en Ergothérapie, la commission d'examen des vœux s'est attachée à porter une attention particulière aux éléments suivants :

- Notes de 1^{ère} et terminale : une attention particulière a été portée sur les notes de Français, de mathématiques, d'histoire-géographie, de philosophie et selon la série du baccalauréat, de sciences de la vie et de la Terre, de physique-chimie, de sciences économiques et sociales, de sciences et techniques sanitaires et sociales, de biologie et physiopathologie humaine, de biochimie ;
- Epreuves anticipées du baccalauréat, notamment les résultats de Français (écrit et oral) ;
- Résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation et en reconversion professionnelle.

Les éléments qualitatifs ont également été pris en compte :

1. Appréciations des professeurs sur les bulletins concernant l'aptitude du candidat à suivre une démarche scientifique, à s'organiser dans son travail, l'aptitude du candidat à échanger, interagir, coopérer avec autrui ;
2. Fiche Avenir ;
3. Selon la série du baccalauréat, les appréciations des professeurs des travaux personnels encadrés, des activités interdisciplinaires et des projets technologiques ;
4. Capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation sur le projet de formation motivé et à retracer les connaissances et les expériences pratiques en lien avec le métier d'ergothérapeute (stage de découverte, initiatives personnelles, expériences professionnelles ou stages dans le champ de la santé, du handicap, du social, etc...)
5. Niveau en langue française B2 pour les candidats étrangers.

Pour examiner les vœux des candidats inscrits sur la plateforme PARCOURSUP, un pré-classement à partir des éléments constitutifs du dossier des candidats a été réalisé. Les 90 premiers candidats ont été convoqués à un entretien oral. Le classement définitif des candidats appelés a été réalisé à l'issue des entretiens.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Chaque dossier des candidats est examiné dans son entièreté. Le candidat doit veiller à bien remplir les différentes rubriques. Ces éléments doivent permettre d'éclairer le parcours du candidat qu'il soit associatif, occupationnel, dans un cadre scolaire ou professionnel. Ils permettent d'évaluer l'argumentation des compétences des candidats, la cohérence et une certaine authenticité des propos du candidat. Il est demandé aux candidats d'effectuer des liens entre son parcours, ses expériences, et ce que cela pourrait lui apporter pour la formation.

Il n'est pas demandé au candidat d'avoir une connaissance trop détaillée de la formation et de la profession. Il importe avant tout d'évaluer ce que le candidat a compris de la formation et du métier. Des échanges avec un ergothérapeute, la rencontre avec des étudiants lors de journées portes ouvertes par exemple sont conseillés.

La présence du candidat appelé pour l'oral est nécessaire. Le candidat doit se préparer à cet entretien.

Signature :

Christophe LEBON,

Chef d'établissement de l'établissement Institut
Régional de Formation En Ergothérapie